

# Collège Sophie GERMAIN



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**La principale  
MC D'ANNA**

**Service  
administratif**

Téléphone

04.42.28.29.50

Fax

04.42.90.99.63

Mél.

ce.0134094e@ac-aix-marseille.fr

**90 Rue Pierre Bartoletti  
13080 Aix-en-Provence**

## DEMANDE DE CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

En 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, tous les élèves suivent un enseignement d'EPS à hauteur de 4h hebdomadaires. Le collège ouvre à partir de la rentrée scolaire 2021/2022, une section sportive Tennis de Table. Cette section sportive pourra accueillir jusqu'à 6 élèves par niveau de classe. Cet enseignement ajoute 3 heures de sport (tennis de table) par semaine dans l'emploi du temps de votre enfant. Ce choix doit donc être fait en conscience des contraintes.

Il est de la compétence de l'Inspecteur d'Académie d'affecter les élèves sur le collège et il est de la compétence du Chef d'Etablissement de composer les classes et les groupes.

Ainsi si vous émettez le souhait que votre enfant soit inscrit dans cette section sportive, il est possible que cela soit refusé en fonction du taux de pression pour intégrer cette section mais également en fonction de la journée de sélection qui sera réalisée sur le collège courant Juin.

Si votre enfant est accepté, vous vous engagez à ce qu'il suive l'enseignement du tennis de table au sein de la section jusqu'en 3<sup>ème</sup>. L'enfant s'engage ainsi dans un processus d'apprentissage et de perfectionnement sportif sur ses dernières années au collège.

La participation à la section sportive tennis de table est possible pour tous les élèves quelque soit leur LV2 et leur option (latin). Néanmoins le cumul d'option peut amener une surcharge d'enseignement. Ce choix doit donc être murement réfléchi.

Les horaires prévisionnels de la section tennis de table sont le mardi de 16h30 à 18h et le vendredi de 15h30 à 17h.

Chaque demande sera étudiée lors de la composition des classes qui s'effectue avec les Professeurs du collège. Les critères restent à l'entière discrétion du collège et ne seront pas communiqués. Une réponse vous sera envoyée le 15 juillet au plus tard.

En cas de déménagement ou retrait de candidature d'un élève retenu, la place sera proposée à un élève qui n'aurait pas été choisi initialement.

La Direction

Coupon à compléter et à renvoyer par mail (ce.134094e@ac-aix-marseille.fr et à mathieu.roux1@ac-aix-marseille.fr) ou à remettre à M. Roux (professeur d'EPS) avant le 10 juin.

Nom : ..... Prénom : ....., responsable légal de l'enfant .....

..... scolarisé(e) en classe de ..... atteste avoir bien pris connaissance des modalités liées à la section sportive et demande à ce que mon enfant puisse participer aux sélections d'entrée qui se dérouleront sur le mois de Juin au Gymnase du Collège Sophie Germain. La date précise sera communiquée aux enfants ayant manifesté un intérêt pour intégrer la section.

Contact Famille : Téléphone : ..... mail : .....

Signature :